

les deserteurs venus de l'Armée de Suede; de maniere qu'en dépaisant les uns & les autres, en les envoyant au Levant, on a prétendu par là, mettre le Roi de Suede hors d'état de rétablir son Armée, ou au moins le priver de tirer aucun service de la plupart de ces prisonniers, qui avoient si souvent donné des preuves que c'étoit de très bons soldats.

*Projet
d'Alliance
entre l'Em-
pereur & les
Venitiens.*

III. Comme l'Isle de Corfou, le Rempart d'Italie, est menacé de la part des Turcs la Campagne prochaine, aussi bien que la Dalmatie: cet objet a obligé le Pape & les Venitiens, de renouveler leurs instances tant auprès de l'Empereur, que chez les Princes d'Italie, pour les interesser à la défense de la Chrétienté. On assure même que le Senat a autorisé son Ambassadeur à Vienne, de conclure un Traité de Confédération, aux conditions proposées par les Ministres Imperiaux, l'une desquelles engage les Venitiens, d'être garans à l'Auguste Maison d'Autriche, de la possession des États qu'elle a aujourd'hui en Italie, pourvu néanmoins, que la neutralité y soit observée sur le pied dont on est convenu par les Traitez d'Utrecht, de Rastadt, & de Bade; de maniere que sous quel prétexte que ce soit, le repos de l'Italie ne soit point troublé par aucune prétention, ou Acte d'hostilité de la part de Sa Majesté Imperiale; & que s'il survient quelque différent entre elle & quelque autre Puissance d'Italie, on ne pourra la terminer que par des Négociations pacifiques. On assure en même tems, que la République cedera à la Maison d'Autriche, plusieurs